

CLDR

Compte-rendu / 07 mars 2023

Commune d'Etalle

Participants :

- Pour les membres de la CLDR (11) : voir liste en annexe 1
dont, pour le Collège communal : Henri Thiry et Jean-Luc Falmagne
- Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alisée Lequeux et Alexandra Thiry
- Pour la commune : Estelle Signorato (PAEDC) et Laurent Maillen (Présidence du CPAS)
- Invité extérieur : Laurent Maillen

Ordre du jour :

- Présentation du PAEDC
- PCDR : rappels et contexte
- Premier projet du PCDR : Vance
- Une action à mettre en place ?
- Divers

Annexes

- Liste de présences
- Powerpoint de présentation du PAEDC

Introduction

La réunion est introduite par le Bourgmestre, Henri Thiry.

Un nouvel agent FRW, Alexandra Thiry, rejoint Alisée Lequeux pour accompagner la commune d'Etalle dans la mise en œuvre de son PCDR.

1. PAEDC

Estelle Signorato, employée communale en charge de l'environnement, présente à la CLDR le PAEDC (cf. PowerPoint de la présentation en annexe 2).

Un comité de pilotage existe. Si certains membres veulent ou connaissent quelqu'un qui souhaiterait s'investir dans cette thématique, voici les données de contact :

- Téléphone : 063/45.01.24
- Mail : estelle.signorato@etalle.be

Remarques :

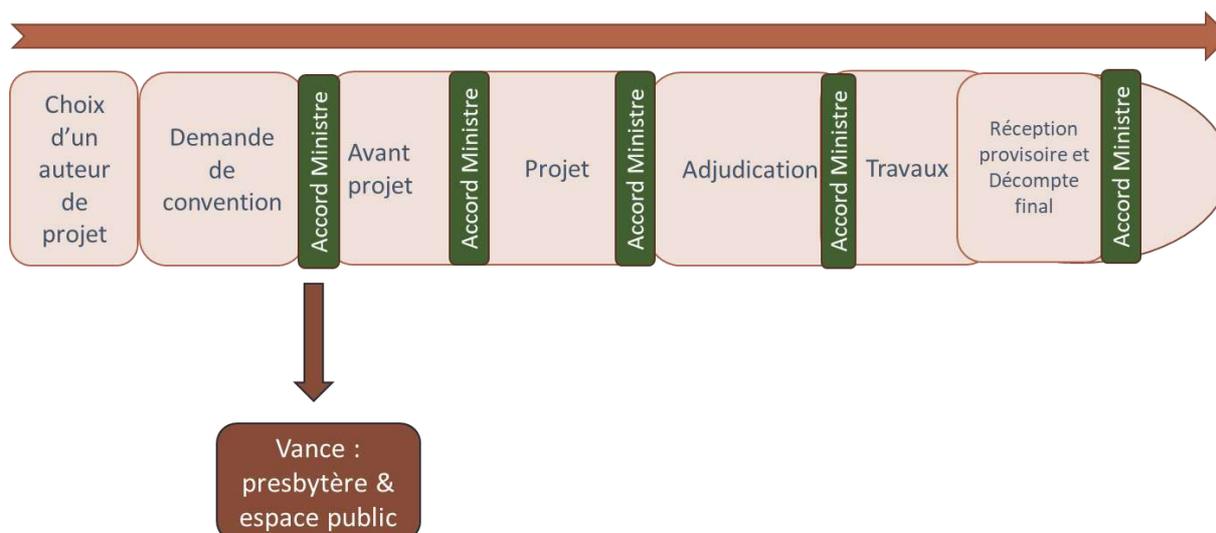
- Quelle est l'année de référence pour les chiffres évoqués ? 2006.
- Et actuellement, on en est où ? A – 10%.
- Cette réduction ne concerne que les infrastructures communales ? Non, tous les acteurs de la commune sont impliqués.
- Un appel plus global est-il prévu pour le comité de pilotage ? Oui, un appel sera diffusé dans le bulletin communal.
- Quelle est la représentativité politique dans ce comité ? Melissa Hanus suit ce comité puisque c'est elle qui a les compétences associées. Il s'agit d'un comité citoyen.
- Quels types d'actions sont menés par ce comité ? Il s'agit principalement d'actions de sensibilisation.
- Comment le temps de travail d'Estelle est-il réparti ? ½ temps pour l'urbanisme, 1/3 temps Pollec et 1/3 temps éco-conseillère.

2. PCDR : rappels et contexte

Rappel des dernières étapes du PCDR

- Novembre 2021 : approbation du PCDR par la CLDR
- Mars 2022 : passage devant le Pôle Aménagement du Territoire
- Septembre 2022 : approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
- Mars 2023 : dépôt des deux premières demandes de convention

Suivi de conventions : théorie



Ci-dessus, le schéma théorique du cheminement d'une convention en développement rural. Actuellement, la Commune a demandé ses deux premières conventions (Vance) ; celles-ci sont donc en attente de la signature de la Ministre.

La Ministre Tellier, qui a comme compétence le Développement rural, a instauré un système comprenant deux sessions de signature par an pour les nouvelles conventions. En septembre et en mars, les Communes avec un PCDR actif peuvent soumettre une demande de convention. Etant donné que le PCDR d'Etalle a été approuvé en septembre 2022, il n'a pas été possible de rentrer les conventions de Vance pour la session de septembre. Les dossiers seront donc déposés pour la session de mars 2023.

3. Vance : ancien presbytère & espace public

La CLDR a sélectionné les projets de rénovation du presbytère de Vance et d'aménagement de l'espace public du Grand feu comme premiers projets à mettre en œuvre.

Initialement, ces deux projets étaient repris dans une seule et même fiche-projet. Suite à de nouvelles règles (circulaire du Développement rural), le format de la fiche n'était plus valide : un projet mixte ne pouvant plus comprendre un bâtiment et un espace public. La fiche a donc été transformée et scindée en deux fiches-projets bien distinctes (l'une consacrée au presbytère et ses abords et l'autre dédiée à l'espace public). Le contenu des fiches reste le même sauf pour **l'estimation qui a été actualisée.**

Projet	Estimation de base	Actualisation
Presbytère et ses abords	376.100,00€	1.081.077,5€
Espace public	515.210,00€	689.302,35€

Remarques

- Au vu de l'augmentation du budget pour le presbytère, il aurait peut-être fallu envisager la construction d'un nouveau bâtiment ? Comment expliquer cette augmentation ? Premièrement, le budget de base a été sous-évalué. De plus, avec la crise, les coûts des matériaux ne cessent d'augmenter. En comparant avec les budgets actuels de projets similaires, il était évident que le budget devait être réévalué à la hausse.

Quant à la construction d'un nouveau bâtiment, il est certain que le budget serait similaire. Or, ici, il y avait aussi une demande quant à la conservation d'un patrimoine local. De plus, la localisation de l'ancien presbytère et du terrain est vraiment idéal.

- Un membre de la CLDR évoque la démotivation que peuvent ressentir certains membres de la CLDR. Effectivement, ce n'est pas toujours facile de comprendre son rôle en tant que membre de CLDR, étant donné qu'il s'agit d'une commission consultative. La décision revient toujours aux politiques.
- Un membre évoque également le fait que les projets sur Vance ont été travaillés de manière extérieure et non uniquement avec la CLDR. Cette personne regrette que l'invitation n'ait pas été étendue à tous les membres de la CLDR. *La FRW précise que les associations ont été rencontrées avec l'objectif de construire la fiche-projet de la manière la plus constructive possible. Des retours ont été organisés en CLDR, et les membres de CLDR ont eu plusieurs occasions pour partager leurs avis/remarques par rapport à ce qui avait été dit avec les associations. Les riverains n'ont pas encore été rencontrés, cela viendra une fois la demande de convention validée par la Ministre.*

4. Une action à mettre en place ?

Rappel

Lot 1 : projets à réaliser dans les 3 ans. Fiche projet complète (description, localisation, esquisse, estimation financière, définition des usagers, ...)

Lot 2 : projets à réaliser entre 3 et 6 ans. Fiche projet simplifiée (description, justification, localisation, définition des usagers, ...)

Lot 3 : projets à réaliser entre 6 et 10 ans. Fiche projet sommaire (description, justification, ...)

Projet Matériel

- Projet de construction, rénovation, aménagement
- Nécessitant des budgets importants souvent > 150.000 euros
- Pouvant être financé par l'enveloppe Développement Rural
- Ex : aménagement d'une maison de village, d'un espace public ...

Projet Immatériel

- Projet nécessitant une animation, des ressources humaines (professionnelles ou bénévoles ...)
- Avec des budgets relativement réduits
- Ne pouvant pas être financés par l'enveloppe du Développement Rural
- Ex : conférences, animations, petits aménagements ...

Le PCDR d'Etalle comporte 5 fiches-projets immatérielles en lot 1.

1. **Établissement d'un masterplan d'aménagement du cœur d'Etalle** : une première esquisse a déjà été dessinée par l'auteur de programme lors de l'élaboration du PCDR. La prochaine étape consiste à engager un bureau d'études.
2. **Réseau social local** : une application est en cours de construction au sein de la commune. Elle vise de transmettre des informations de manière descendante. Elle devrait répondre à certains éléments de la fiche. Une présentation sera proposée à la CLDR dès que l'application sera prête. Il sera alors question de voir si un autre outil est nécessaire ou si cette application remplit ce que la CLDR visait.
3. **Coordination et Mobilité associatives et culturelles** : ce projet est lié à la création d'une maison rurale et de ses abords (lot 2). Comme cette maison rurale n'est pas encore active, la FRW propose une autre formule : l'organisation d'une soirée « speed dating » afin de permettre

aux associations de se rencontrer et d'échanger. Il sera également intéressant d'aborder l'aspect visibilité des associations.

→ Les membres de la CLDR souhaitent lancer cette action en premier et certains aimeraient être associés à l'organisation. Tous les membres auront également un rôle à jouer en tant que relais de l'évènement.

Un membre de CLDR ajoute que dans un second temps, il serait également intéressant d'organiser quelque chose avec le secteur économique. L'ADL planche sur le sujet.

4. **Réflexion prospective sur les nouvelles formes d'habitat** : deux options possibles : la première pourrait être une visite de terrain du quartier d'habitat léger à Tintigny ; la deuxième concerne plutôt l'organisation d'une conférence sur le sujet.
5. **Anticipation des conséquences de la création du Centre Hospitalier Régional-Centre-Sud** : il s'agit ici d'une plateforme de discussion avec les différentes parties prenantes concernées par le projet (Vivalia, Communes, membres de CLDR, etc.) Au vu de l'actualité (refus du permis), il est décidé de ne pas lancer cette action pour le moment.

6. Divers

Composition de la CLDR

Lors de la période d'attente de l'approbation du PCDR, la FRW a demandé aux membres de CLDR s'ils étaient toujours motivés à continuer l'aventure PCDR.

9 personnes ont démissionné. 1 membre de la réserve a manifesté son souhait d'intégrer la CLDR. La CLDR est donc désormais composée comme suit :

⇒ 21 citoyens et 7 élus : la proportion $\frac{3}{4}$ citoyens et $\frac{1}{4}$ d'élus est bien respectée.

Remarque :

- Les autres membres de la réserve ont-ils été contactés ? *Non.*

Appels à projets « Cœur de village » - Sainte-Marie-sur-Semois

Le 3^e projet du lot 1 du PCDR concerne l'aménagement du cœur de village de Sainte-Marie-sur-Semois. La Commune a rentré ce projet dans l'appel à projets « Cœur de village ». Il a été accepté. Un avant-projet est à rendre pour le 30 juin 2023.

Pour la FRW,
Alisée Lequeux & Alexandra Thiry

Annexe 1 : feuille de présences

Présents (11)

Boussard	Roger
Bricot	Fabienne
Comblen	Julie
Dury	Caroline
Falmagne	Jean-Luc
Felten	Sylvain
Maillen	Angélique
Neuberg	Cécile
Thiry	Henri
Van Buggenhout	Lieve
Verlaine	Louis

Excusés (11)

Bechet	Michel
Hanus	Mélissa
Lemaire	Pierre
Lequeux	Françoise
Libois	Laurence
Pirard	Michel
Postal	Thierry
Renauld	Marie
Servais	Jean-Marc
Verlaine	Cindy
Warzée	Pierre



Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie



CLDR- Présentation de POLLEC et du comité de pilotage

Réunion du 7 mars 2023



Ordre du jour





Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie

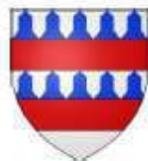


La Convention des Maires

La Convention des Maires

Ambition de rassembler les collectivités locales qui se sont volontairement engagées à atteindre, voire dépasser les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE

- ▶ Objectif de réduction des émissions de CO2
 - ▶ - 20% pour 2020
 - ▶ - 40% pour 2030 -> - 55%
 - ▶ Neutralité carbone pour 2050
- ▶ Objectif d'adaptation aux changements climatiques
- ▶ Objectif de lutte contre la pauvreté énergétique
- ▶ PAEDC
 - ▶ Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat



ETALLE 2030
CHANGEMENT D'ÈRE



CONVENTION DES MAIRES

PLAN D'ACTION

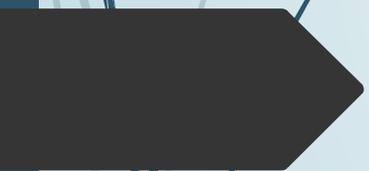
ÉNERGIE DURABLE-CLIMAT

B - 6740 ETALLE

Réalisé par
Mélissa MANUS - Echevine
Le Comité de pilotage citoyen
Daniel CONROTTE - Coordinateur Province de
Luxembourg

Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat

PAEDC



Politique Locale Energie Climat

Programme-pilote de la Wallonie visant à inciter les communes wallonnes à adhérer à la Convention des Maires



- Subventions
- Mise à disposition d'outils
- Partage de bonnes pratiques

Subvention pour l'engagement d'un coordinateur



La Convention des Maires à Etalle

- Adhésion le 2 mai 2019 pour la réduction de 40% des émissions d'ici 2030 ;
- Bilan CO2 réalisé ;
- Comité composé de citoyens, du référent provincial et de l'échevin;
- PAEDC approuvé par le conseil communal le 13 novembre 2020
- Depuis, suivi des projets en cours et instruction de nouveaux projets
- Septembre 2021, Estelle Signorato est désignée agent POLLEC ;
- Février 2021, Marie Lietaert est la nouvelle coordinatrice supra-communale POLLEC ;
- Un nouvel élan pour la mise en œuvre des actions du PAEDC

Le comité de pilotage

Rôle et mission





Le comité

- Objectif: Mobiliser les acteurs du territoire & coordonner la co-construction de la stratégie locale de transition
- Relais d'information vers les citoyens
- Réfléchir, s'informer, débattre, proposer et mettre en œuvre
- Propose des actions douces
- Réunions non fixées à intervalle régulier mais en fonction des besoins.

Ses actions

- Idées d'articles dans le bulletin communal
- Sensibilisation
- Organisation évènement
- A définir

 Estelle SIGNORATO

 063/45.01.24

 estelle.signorato@etalle.be

Merci pour votre attention

